

FLAVESCENCE INF

N°1
Mars 2026

Bulletin d'information du

GDON
DES
BORDEAUX

LE MOT DU PRESIDENT

« En 2025, notre vigilance collective porte ses fruits. Les observations dans le vignoble révèlent peu de symptômes de flavescence dorée et de bois noir, preuve de l'efficacité de la stratégie engagée. Si davantage de cicadelles ont été capturées, leur niveau reste maîtrisé, proche de la moyenne après la baisse de 2023 et 2024. Grâce au travail du GDON, 1,8 millions d'€ de traitements ont été économisés à l'échelle du territoire : il est possible de protéger le vignoble tout en réduisant les interventions inutiles.

Le GDON poursuit son évolution : diminution des traitements, optimisation des prospections, recensement actif des vignes non cultivées, en lien étroit avec les ODG et les mairies.

L'éradication de la flavescence dorée n'est pas envisageable aujourd'hui. L'enjeu est d'apprendre à vivre avec, sans relâcher l'effort, grâce à une lutte collective structurée pour prévenir les recontaminations. Consolider cette organisation est crucial aussi pour anticiper les risques émergents. Plus que jamais, la force du collectif fait la différence pour protéger durablement notre vignoble. »

Bernard Coudert
Viticulteur à Villegouge

2025, LA LUTTE AU RYTHME DE LA CICADELLE

p. 2 et 3

LE GDON DES BORDEAUX,

c'est aussi...
p. 4

IL EST VENU LE TEMPS DU BILAN 2025

5 213 hectares prospectés

8 % du vignoble visité

802 parcelles avec de la flavescence dorée

1,3 % des pieds marqués sont
négatifs après analyse

3,3 hectares contaminés
à plus de **20 %** sont à arracher

Surveillance des cicadelles
sur **96 %** du vignoble

93 % des pièges permettent
d'éviter un insecticide.

L'équivalent de **36 466** hectares
non traités dans **280** communes

29 % d'insecticides économisés
grâce à vos actions et à celles
du GDON des Bordeaux



crédit graphique : ©Clémentine Manon

2025, LA LUTTE AU RYTHME DE LA CICADELLE

CICADELLE...
ES-TU LA ?

SON CYCLE DE VIE

GDON...
QUE FAIS-TU ?

NOS RESULTATS EN 2025

VITICULTEURS...
COMMENT AGISSEZ-VOUS ?

VOS ACTIONS COLLECTIVES

Fin avril
à juillet

**ELLE SE REVEILLE
ELLE LARVE
ELLE MANGE
ELLE CONTAMINE**

1 mois
après...



1 génération par an mais la période d'éclosion peut durer 2 mois.
A l'éclosion, la cicadelle ne porte pas la bactérie, elle l'acquiert en se nourrissant sur un cep malade.

Juillet
à août

**ELLE EST ADULTE
ELLE CONTAMINE
ELLE VOLE**



Elle vit 10 semaines pendant lesquelles elle peut parcourir jusqu'à 500 mètres.

Août
à octobre

**ELLE CONTAMINE (encore !)
ELLE S'ACCOUPLE
ELLE POND**

Elle dépose ses œufs dans l'écorce des pieds et des bois d'au moins 2 ans.

Octobre
à avril

ELLE DORT...

là...
dans l'écorce...



Elle a contaminé le pied, la bactérie se répand dans tout le cep et les symptômes seront visibles l'année prochaine, voire dans plusieurs années.

NOUS COMPTONS

685 larves de cicadelles sur 188 parcelles chez 180 viticulteurs

1 passage par parcelle par 4 techniciens



NOUS PIEGEONS

2 241 pièges chez 1 596 viticulteurs

3 265 cicadelles sur 26 % des pièges

4 passages par parcelle par 8 techniciens sur 5 semaines

NOUS FORMONS

20 techniciens recrutés par nos soins

NOUS PROSPECTONS

5 213 hectares avec 98 pieds de bois noir et 9 815 pieds de flavescence dorée par 23 prospecteurs en 2 mois

NOUS CONTROLONS

l'arrachage de 100 % des pieds contaminés 1 passage par parcelle par les prospecteurs

NOUS INFORMONS

408 courriers d'arrachage par 5 salariés permanents

NOUS ANALYSONS

les 12 492 relevés de terrain réalisés en 5 mois entre avril et octobre

par 5 salariés permanents

NOUS SIGNALONS

1 084 parcelles cadastrales de vignes non cultivées à la DRAAF par les piégeurs et les prospecteurs

VOUS ELIMINEZ...

... les repousses de vignes ensauvagées au bord de vos parcelles car elles peuvent servir de refuge à la cicadelle et à la bactérie.

VOUS EPAMPREZ...

... avant de traiter car les larves apprécient se nicher sur les pampres.

VOUS TRAITEZ...

... 1 ou 2 ou 3 fois (rendez-vous en mai pour la Flavescence Info n°2) pour éliminer les larves qui contaminent les ceps lorsqu'elles s'y nourrissent.

VOUS TRAITEZ... OU NON...

... selon les résultats du piégeage en agriculture conventionnelle (rendez-vous en juillet pour la Flavescence Info n°3).

1 piège avec plus de 3 cicadelles de la flavescence dorée déclenche un traitement adulticide sur les sections cadastrales dans un rayon de 500 mètres.

L'État impose les traitements insecticides mais autorise leur diminution dans les zones où vous organisez le piégeage et la prospection via votre GDON.

FORMEZ-VOUS !

Contactez votre GDON si vous souhaitez que vous ou l'un de vos salariés soit formé pour reconnaître les symptômes de la flavescence dorée, et ainsi détecter tout pied malade pour réagir le plus tôt possible sur votre vignoble.

VOUS SIGNALEZ...

... tout cep suspect au GDON afin de lever le doute, via une analyse prise en charge, et ainsi vous évitez la formation d'un plus grand foyer et sa dissémination.

VOUS ARRACHEZ...

... avant le 31 mars les ceps peints, atteints par la flavescence dorée et/ou le bois noir avant le réveil de la cicadelle qui peut débuter à partir du mois d'avril 2026.

En évitant toute repousse sur le pied malade car la bactérie est présente dans le greffon et le porte-greffe.

VOUS DETRUISEZ...

... les ceps arrachés et les sarments âgés d'au moins 2 ans car ils peuvent héberger des œufs de cicadelle, prêts à éclore au printemps. (Pour les brûler, demandez une confirmation en mairie).

INFORMEZ-VOUS !

Sur www.gdon-bordeaux.fr, notamment avec la carte des parcelles prospectées, des pièges et des résultats de la campagne 2025.

**CONTENIR
LA MALADIE
=
FORMATION
+
PROSPECTION**



62 personnes
soit 4 équipes de rugby



5 415 heures
soit 1 personne employée pendant plus de 3 ans



14 037 km à pied
soit la distance de Paris à Pékin à pied



**PAS DE CICADELLE
NE VEUT PAS
DIRE PAS DE
FLAVESCENCE**

La présence de pieds infectés ne signifie pas forcément une présence d'insecte la même année et inversement. Vous nous questionnez régulièrement sur deux situations :

• Il y a des cicadelles mais pas de cep contaminé :

- les cicadelles ne sont pas nécessairement porteuses de la bactérie : elles naissent saines et deviennent contaminantes en se nourrissant sur un cep infecté.

- si elles ont infecté un cep, il exprimera les symptômes au moins 1 an après et pas nécessairement d'une année sur l'autre même si la bactérie est toujours présente (asymptomatique).

• Il y a des ceps contaminés mais pas de cicadelle :

- les pieds ont été infectés les années précédentes.

- Un piège ne capture qu'une partie de la population de cicadelles, permettant seulement d'estimer un risque.



LE GDON DES BORDEAUX,

ce sont aussi...

DES EVOLUTIONS POUR AMELIORER LA LUTTE

● REDUCTION DES TRAITEMENTS

Grâce à la prospection complète du territoire entre 2011 et 2025, le GDON, en accord avec la DRAAF, a réduit les zones aménageables de « 2+1 traitements » à « 1+1 traitements » pour 13 communes en 2025. Ceci a généré une économie de 160 425 € et bénéficie à tous, quel que soit le mode de production. En agriculture biologique, le nombre de larvicides obligatoires dans lesdites communes à « 3 traitements » est ainsi passé à « 2 traitements ».

● OPTIMISATION DE LA PROSPECTION

La stratégie de prospection du GDON a évolué en s'appuyant sur un constat régional privilégiant une vigilance « moins précise mais plus fréquente ». Ce nouveau protocole permet de prospecter des secteurs plus rapidement et de couvrir davantage de surfaces à moyens constants tout en restant vigilant sur la détection de foyers potentiels. L'objectif reste de diminuer les traitements en optimisant les moyens du GDON, un impératif dans le contexte de la crise actuelle.

● PLUS DE 900 VIGNES ABANDONNEES RECENSEES

Depuis 2012, le GDON centralise les signalements et recense les vignes non cultivées pendant le suivi de l'insecte et la prospection des symptômes de jaunisses.

Cette année, deux techniciens dédiés ainsi que l'implication des ODG et des mairies ont permis de renforcer la détection des vignes abandonnées sur deux territoires pilotes.

Une ligne de signalement a aussi permis de recueillir 31 sms avec la géolocalisation de vignes abandonnées.



05 56 85 96 02
gdon@gdon-bordeaux.fr
www.gdon-bordeaux.fr
1, route de Pasquina
33750 Beychac et Caillau

Sophie Bentéjac Directrice
Julien Paradis Responsable technique et géomatique
Lilas Riou Animatrice territoriale
Carole Destribats Assistante administrative et technique
Jean Martin-Pernier Coordinateur d'actions



DES ELUS A VOTRE ECOUTE

Bernard Coudert • Villegouge
bernard.coudert1@gmail.com
ODG des Bordeaux

Christophe Terrigeol • St-Ciers-sur-Gironde
christophe.terrigeol@wanadoo.fr - 06 88 38 09 07
ODG des Côtes de Bordeaux

Xavier Roux • Fronsac
coustolle.fronsac@wanadoo.fr - 06 22 61 62 69
Conseil des Vins de Fronsac

Denis Pellé • St-Martin-de-Sescas
contact@vignoblespelle.com - 06 75 23 30 05
ODG des Côtes de Bordeaux Saint-Macaire

Jean-Claude Pirès • Pineuilh
info@bellevue-peycharnau.fr
ODG des Producteurs de Sainte-Foy Bordeaux

Laurent Cassy • Morizès
lcassy@wanadoo.fr - 06 86 44 48 71
ODG des Bordeaux

Julien Couderc • Pujols
moulindeumallet@hotmail.fr - 06 76 84 69 65
ODG des Bordeaux

Stéphane Defraîne • La Sauve
ODG de l'Entre-Deux-Mers

Bernard Farges • Mauriac
bernard.farges@wanadoo.fr - 06 03 54 60 72
ODG des Bordeaux

Stéphane Gabard • Galgon
stephane.gabard@vignoblesgabard.com
ODG des Bordeaux

Olivier Guilhaon • Coirac
olivier.guilhaon@orange.fr - 06 31 19 75 53
ODG des Bordeaux

Benoît Latouche • Laruscade
ODG Blaye et Côtes de Blaye

Olivier Metzinger • Rions
olivier.metzinger@wanadoo.fr - 06 81 36 11 37
ODG des Cadillac Côtes de Bordeaux
ODG des Premières Côtes de Bordeaux et Cadillac

Bernard Queyrens • Loupiac
bqpeyruchet@gmail.com - 06 79 82 07 91
ODG de Loupiac

Nicolas Solane • Ste-Croix-du-Mont
crabitan.bellevue@orange.fr - 06 78 42 39 68
ODG de Sainte-Croix-du-Mont